

COMMUNE  
DE  
SOULTZ-LES-BAINS



Tel : 03-88-38-10-24  
Fax : 03-88-38-06-87

BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
COMMUNALES N° 279

AOÛT 2014

### SORTIE NOCTURNE

Le **vendredi 29 août 2014 à 19h00**, promenade nocturne du site classé du Jesselsberg, départ devant l'église Saint Maurice.



Découvrez le Jesselsberg, toute une richesse de paysage, de faune et de flore à votre portée et une vision d'un panorama nocturne des communes voisines et du vignoble.

Le retour est prévu vers 22h00 après un verre de l'amitié à la fontaine de Holtzbrunnen.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à :

**Mairie de Soultz-les-Bains : 03 88 38 10 24**

### PIQUE NIQUE ANNUEL



Traditionnellement depuis deux ans, la Municipalité vous propose de se retrouver pour un verre de l'amitié suivi d'un pique nique.

Aussi, cette année, la traversée du village n'étant plus fermée à la circulation, nous vous proposons de nous retrouver le **vendredi 15 août 2014 à 11h45** sur la place Charles de Gaulle.

Des garnitures champêtres (bancs et tables) seront également mises à disposition pour pouvoir ensemble, chacun à sa convenance et selon son désir, pique niquer sur la place Charles de Gaulle.

Ce pique nique sera réalisé sous la forme d'une auberge espagnole où chacun mange ce qu'il a apporté.

Le beau temps sera avec nous.... Alors ne ratez pas ce rendez-vous.

Venez nombreux..., Une occasion unique à ne pas manquer....

***Pour information, le pique nique est maintenu en cas de mauvais temps, rendez-vous alors au hall des sports.***

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Nom / Prénom	Adresse	Téléphone
BERST Eliane	26, rue de Saverne	06.84.93.31.40
BURKHARDT Marie-Paule	1, rue des Saules	03.88.04.93.16
DE SOUSA Virginie	12, rue de la République	09.50.43.67.00
DIEDERICHS Raymonde	16, rue de Saverne	03.88.38.66.41
GENTES Annette	4, Place Charles de Gaulle	03.88.38.70.02
GODENIR Marianne	32, rue du Fort	03.69.06.27.30
HECKER Marlyse	30, rue du Fort	03.88.38.34.37
MEYER Gabrielle	9, rue St Amand	06.71.61.11.59
OTT Sylvie	20, rue du Fort	03.88.38.58.20
PAQUOT Marie France	39, rue de Molsheim	03.88.38.38.57
VELTEN Géraldine	22A, rue du Fort	03.88.47.80.44

## LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais d'Assistants Maternelles de la Communauté de Communes de la Région Molsheim-Mutzig « le Petit Nid » peut aussi vous aider dans les recherches d'une assistante maternelle.

« Le Petit Nid » est un lieu d'information, d'écoute, d'échange et d'accompagnement à l'attention des parents, mais aussi des assistantes maternelles.



Coordonnées du relais d'Assistants Maternelles :

Adresse : 2, route Ecospace - 67120 MOLSHEIM

Téléphone : 03.88.49.55.95 – Courriel : ram@cc-molsheim-mutzig.fr

## COLLECTE DE PAPIERS / PLASTIQUES :

La prochaine collecte des **vieux papiers** et des **plastiques** recyclables aura lieu :



**Le Vendredi 29 août 2014  
dès 4 heures du matin**

Les objets en **plastique** doivent être mis dans les sacs plastiques translucides jaunes distribués par le Select'om. Le papier doit être stocké dans les poubelles bleues. En cas de besoin supplémentaire en sacs, la mairie en met à votre disposition.

Pensez à sortir le papier et les plastiques la veille au soir et à les déposer dans un **endroit bien visible**.

## JEUX INTERVILLAGES



La Commune d'Avolsheim souhaite organiser, le dimanche 7 juin 2015, des jeux Intervillages.

Aussi, nous cherchons à constituer une équipe mixte (environ 20 personnes) âgée de 10 à 99 ans qui représentera le village de Soultz-les-Bains.

Si vous désirez participer à cette aventure, un coupon réponse joint au présent BIC est à retourner à la Mairie de Soultz-les-Bains pour le 15 septembre 2014.

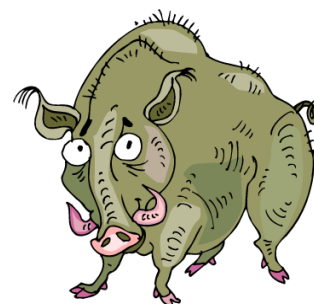
## BATTUE GRANDS GIBIERS

L'Association de Chasse du STAHLBERG qui est titulaire du lot de chasse de notre Commune du 2 février 2006 au 1er février 2015 et est présidée par M. Patrick CLAUS, organisera des battues grands gibiers les dimanches :

**19 octobre, 2 et 30 novembre et 21 décembre 2014  
11 janvier et 1<sup>er</sup> février 2015**

Par principe de précaution et pour éviter tout incident ou accident, nous invitons la population à ne pas se promener en forêt à ces dates.

Il est à rappeler que la location de cette chasse (5000 euros/an) est affectée de droit à l'entretien des chemins ruraux permettant en particulier de payer le fauchage annuel des accotements.



## ANIMATIONS DE L'ETE A STRASBOURG

### PLACES EN FETE

Du jeudi 24 juillet au samedi 30 août, sur 5 places du centre ville.

C'est la fin de votre journée de travail et vous n'avez pas encore envie de rentrer chez vous ?

Chaque soir, laissez-vous surprendre par la vingtaine d'associations et de compagnies locales qui vous a concocté tout un programme décalé et festif !

Vous pourrez vous laisser emporter par une découverte burlesque de la ville, par des jeux de pistes, participer à un atelier de langue des signes française, ou simplement participer à des animations ludiques !

Le tout dans la convivialité et avec beaucoup de bonne humeur !

**Du jeudi 24 juillet au 30 août**, (sauf le 26 juillet et du 14 au 17 août) les jeudis, les vendredis et les samedis, à partir de 19h00, sur 5 places du centre ville : place Saint Thomas, place d'Austerlitz, place des Meuniers, place Gutenberg et place du Château.

Durée : environ 2h00.

Animations et spectacles gratuits.



## ILLUMINATIONS DE LA CATHEDRALE



**Tous les soirs du 5 juillet au 31 août, parvis de la cathédrale.**

Classée au patrimoine mondial de l'Unesco, la cathédrale Notre-Dame est le véritable témoin de la richesse historique, architecturale, patrimoniale et culturelle de Strasbourg.

Le nouveau spectacle "les transfigurations de Notre Dame", créé pour Strasbourg, est empreint de poésie et de technologies d'avant-garde, offrant à la Cathédrale une dimension toute particulière. Un gigantesque théâtre d'images et de lumières viennent ainsi honorer les hauteurs indomptables de sa façade.

La Cathédrale Notre-Dame se mire peu à peu dans des reflets bleus nuit; des volutes épaisses s'échappent de ses contreforts donnant ainsi l'impression de voir naître une étrange et lancinante danse de lumières recélant des trésors spirituels, lyriques et romantiques.

Véritable invitation vers une promesse imminente d'un voyage au cœur de l'édifice, jusqu'à ses origines oubliées, alliant la pierre et le feu.

**Horaires des représentations :** 22h15 – 22h30 – 22h45 – 23h00 – 23h15

Durée de chaque représentation : 10 minutes.

Spectacle gratuit.

## JEUX D'EAU ET DE LUMIERE

**Tous les soirs du samedi 5 juillet au dimanche 31 août, barrage Vauban-Ponts Couverts.**

Centre historique classé au patrimoine mondial de l'Humanité et de l'Unesco, labellisée ville d'Art et d'Histoire, la Ville de Strasbourg souhaite offrir de manière originale, aux strasbourgeois et nombreux visiteurs, la découverte de son riche patrimoine matériel et immatériel.



Cette année, au cœur du secteur historique de la Petite France, le spectacle inédit "Strasbourg d'eau et de lumières" est conçu par Marie Jeanne Gauthé.

Scénographe et conceptrice vidéo reconnue, ayant travaillé pour Jean-Michel Jarre, Céline Dion et signé des productions à la fête des lumières de Lyon et à travers le monde, Marie Jeanne Gauthé relève le défi de donner véritablement vie au Barrage Vauban.

Construit sur des techniques récentes de projection d'images, "Strasbourg, d'eau et de lumières" est une véritable invitation à voyager au cœur d'une ville bimillénaire, aux multiples atouts, où l'eau et la lumière se rencontrent, s'unissent pour plus d'émotion et de magie.

**Horaires des représentations :** 22h15 – 22h30 – 22h45 – 23h00 – 23h15

Durée de chaque représentation : 10 minutes.

Spectacle gratuit.

## ACCES AUX DECHETERIES DU SELECT'OM

# RAPPEL

Le Select'Om modernise le fonctionnement de ses déchèteries et met en place un système de contrôle d'accès.

**A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014**, l'entrée aux huit déchèteries du Select'Om se fera à l'aide d'un badge. L'accès restera gratuit pour les 24 premières entrées pour les particuliers.

Pour les usagers autres que les ménages la prise en charge des déchets continuera à se faire selon le principe de la redevance spéciale, tous les apports seront donc facturés selon le tarif en vigueur.

Le badge d'accès permettra principalement d'améliorer la qualité de l'accueil à la déchèterie, d'optimiser les services et de maîtriser les coûts de fonctionnement.



### *Comment obtenir son badge*

- Pour obtenir votre badge, il vous suffit :
  1. de remplir le fascicule de demande d'attribution de badge d'accès,
  2. de joindre les pièces justificatives demandées,
  3. puis de retourner l'ensemble des documents au Select'Om à Molsheim.
- Votre badge vous sera alors envoyé par courrier.
- Vous pouvez également vous procurer un formulaire de demande de badge auprès des gardiens de déchèteries, dans votre Mairie ou sur le site internet du Select'Om ([www.select-om.com](http://www.select-om.com)).
- Un seul badge est établi gratuitement par demandeur (foyer fiscal ou raison sociale). Toute demande de badge supplémentaire ou de remplacement sera facturée. Pour les particuliers, les badges supplémentaires ne donnent pas le droit à 24 entrées gratuites de plus.

### *En quelques mots le badge vous donne droit à*

#### **Particuliers**

- une entrée par jour maximum pour l'ensemble des déchèteries
- 1m<sup>3</sup> de déchets déposés par jour, tous types de déchets confondus
- 24 passages gratuits par année

#### **Professionnels**

- une entrée par jour maximum
- 1m<sup>3</sup> de déchets par semaine maximum payant
- les tarifs varient en fonction des déchets apportés
- accès tous les jours d'ouvertures exceptés les samedis

Au delà des 24 entrées gratuites pour les particuliers, les passages seront facturés conformément aux tarifs en vigueur

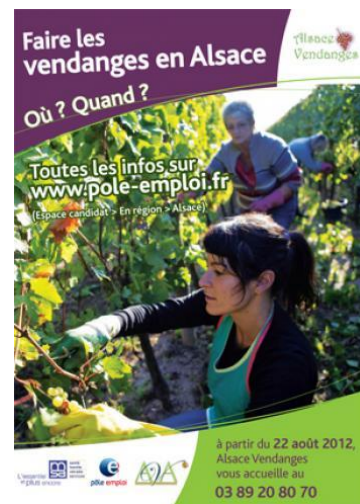
## **INFORMATION POLE EMPLOI**

La période des vendanges arrive à grand pas et comme chaque année, Alsace Vendanges lance une campagne de recrutement et vous propose un emploi saisonnier au vert !

Travailler dans les vignes ne nécessite pas d'expérience particulière, les gestes simples de la récolte s'assimilent rapidement. Par contre, cela demande une bonne condition physique !

Autres conditions requises pour être vendangeur : avoir plus de 16 ans et être en règle avec la législation française du travail (voir chapitre 'législation' dans les conditions de travail des vendangeurs).

La majeure partie des emplois proposés concerne les postes de coupeurs. Il existe aussi des postes de porteurs, conducteurs de tracteur (permis B), caviste ou ouvrier de pressoir.



### **A noter également :**

#### **Le contrat et la rémunération**

- **Le contrat « vendanges »** est un contrat saisonnier dont la durée maximum est de 1 mois (sur l'année civile). En pratique sa durée est d'une quinzaine de jours à temps plein avec des interruptions selon le déroulement de la récolte.
- **La rémunération est horaire** : Coupeurs : salaire horaire brut 9,43 € /heure - Porteurs, conducteurs de tracteur : à convenir

#### **Les conditions de vie**

- **Déplacement sur le lieu de travail** : il est indispensable de disposer d'un moyen de locomotion, car les exploitations sont situées en zone rurale. Les offres disponibles ne proposent pas de possibilités d'hébergement.
- **Hébergement** : comme évoqué, pratiquement pas d'offre avec hébergement. Si vous venez d'une autre région prenez des contacts sans plus attendre avec les hébergeurs professionnels (campings, gîtes, chambre d'hôte, hôtel, pension... Voir [www.tourisme-alsace.com](http://www.tourisme-alsace.com))

**Pour consulter les offres d'emploi Vendanges**, connectez-vous sur Internet à [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) depuis tout poste informatique avec accès Internet ou depuis les postes informatiques en libre accès dans votre agence Pôle emploi.

Utilisez les Codes Métier :

**ROME A1401 pour les postes de coupeurs et de porteurs**

**ROME A1101 pour les conducteurs de tracteurs**

**ROME A1413 pour les cavistes**

#### **Les dates prévisibles de la récolte :**

- Les Vendanges pour le Crémant débuteront fin août / début septembre
- Les autres cépages mi-septembre
- La fin des Vendanges aura lieu : mi-octobre

Les dates officielles seront connues avec certitude le 26 août 2014

**A partir du 18 août 2014 après-midi, les candidats aux vendanges peuvent contacter  
Alsace Vendanges, par téléphone au 03 89 20 80 70 (de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30)**

**Si vous ne résidez pas en Alsace, il est indispensable de trouver une solution d'hébergement avant de nous contacter.**

*Fruit de la collaboration entre Pôle emploi Alsace, l'Association des Viticulteurs d'Alsace et la Mutualité Sociale Agricole d'Alsace, Alsace Vendanges est un service permettant aux viticulteurs Alsaciens de diffuser leurs offres d'emploi Vendanges et aux candidats de postuler sur ces offres.*

## INFORMATIONS OFFICE DE TOURISME

### SPECTACLE DE PLEIN AIR AU FORT DE MUTZIG DANS LE CADRE DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

**14 – 15 – 16 et 17 août 2014**

La pièce est jouée en français et en allemand de manière à ce que le public puisse comprendre l'intégralité quelque soit sa langue d'origine (français ou allemand).

#### Au programme :

**à partir de 20h :** Les spectateurs seront accueillis en "écothéâtre", c'est à dire en place publique animée par des artisans, musiciens et commerçants. Les comédiens interviennent en improvisation afin d'offrir aux visiteurs un environnement rappelant le début du XXème siècle : 1914 plus précisément.

**à 21h30 :** le spectacle se déroule en 14 tableaux interpellant le public avec la déclaration de la guerre. Le scénario s'intéresse à ceux qui se sont mobilisés mais aussi à ceux qui sont restés. Une histoire d'amour impossible se nouera entre une jeune fille française et un prussien... Puis la vie suit son cours, remplie d'attentes. Ceux qui sont loin et celles qui restent. Sur fond de guerre et de batailles, on attend que se taisent les armes comme on attend le retour des hommes. On attend la paix...

A partir de 19h30 (rotations jusqu'à environ 21h15) mise en place de 2 navettes gratuites pour la desserte entre les parkings du Dôme et du supermarché Simply vers le Fort de Mutzig. Retour vers le parking après le spectacle.

**Attention pas de navette le 14 août.**

*Spectacle maintenu en cas de pluie*

### VISITE GUIDEE DU SENTIER DES CASEMATES

**15 août 2014 à 15h00**  
**Rendez-vous devant l'Ecole Communale**  
**8, rue du Fort**

Découvrez les casemates, vestiges de la Première Guerre Mondiale, sous la conduite d'un guide passionné et passionnant.

Prévoyez de bonnes chaussures et des vêtements adaptés à la randonnée, chapeaux et casquettes sont vivement recommandés.

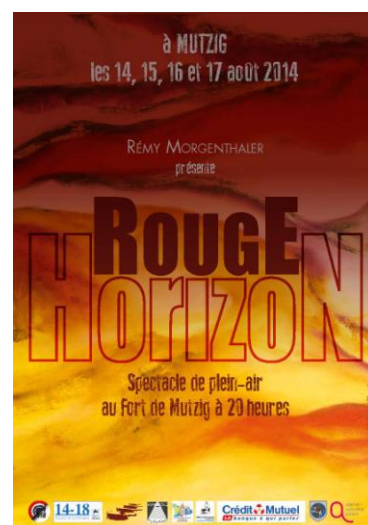
Cette visite gratuite est proposée par la Société d'Histoire de Mutzig et Environs.

Pour tous renseignements, contacter :

☎ 03 88 38 20 58

✉ ashme@hotmail.fr

🌐 www.mutzig-histoire.com



## **INDUSTRIEL ET COLLECTIVITE SOLIDAIRES**

### **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

Née d'un partenariat innovant « collectivité entreprise » entre le **Conseil Général** et la société **HS FRANCE**, l'opération **SOLIDARITE ENERGIE** vise à renforcer l'action du Programme Rénov'Habitat 67 pour la rénovation de l'habitat sur le territoire.

C'est dans le cadre de sa démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) que la société **HS FRANCE** qui conçoit des solutions de chauffage hautes performances, respectueuses de l'environnement et durables depuis plus de 40 ans à Bischoffsheim, s'est rapprochée du Conseil Général.

Dans le cadre de cette opération, **Rénov'Habitat 67** accompagnera financièrement et techniquement les propriétaires qui engageront des travaux afin de réduire leur facture énergétique et leur impact écologique.

HS FRANCE proposera une offre préférentielle et solidaire sur une sélection de chaudières à granulés, incluant le combustible pour la première année de consommation du ménage.

**Vous habitez le territoire du SCOT du Piémont des Vosges et du SCOT de la Vallée de la Bruche, vous êtes propriétaire occupant et vous souhaitez améliorer le confort énergétique de votre logement de plus de 15 ans?**

Nous recherchons 15 ménages à revenu modeste, souhaitant remplacer leur chaudière fioul par une chaudière granulés, pour participer à cette opération pilote.

Contactez nous :

ARIM Alsace : [crung@domial.fr](mailto:crung@domial.fr) - 03.88.10.25.64

ou

Conseil Général du Bas-Rhin : [logement@cg67.fr](mailto:logement@cg67.fr) -03.69.20.75.52



**Le Maire,**

**Guy SCHMITT**

#### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

##### **Permanence du Secrétariat**

*Lundi à vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00*

*Mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00*

##### **Permanence du Maire et des Adjoints**

*Mardi de 19 h 30 à 20 h 30*

*Vendredi sur rendez-vous*



